



# Accompagnement de la promotion et du financement de l'innovation en Méditerranée (IT1)

## Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée



Le **CMI**, le Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée, a été créé en 2009 avec pour mission de servir de plateforme d'intégration en Méditerranée grâce à un dialogue politique de haut niveau ainsi qu'au partage de connaissances dans certains secteurs essentiels du développement, qui sont de première importance pour la région : l'aménagement urbain et territorial, les compétences, l'emploi et la mobilité des travailleurs, l'environnement et l'eau, les transports et la logistique, ainsi que l'économie de la connaissance et l'innovation. Les membres fondateurs du CMI sont l'Égypte, la France, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie, ainsi que la Banque mondiale (BM) et la Banque européenne d'investissement (BEI). Le Centre accueillera probablement de nouveaux membres dans un proche avenir.



## Accompagnement de la promotion et du financement de l'innovation en Méditerranée (IT1)

Le programme IT1 « Accompagnement de la promotion et du financement de l'innovation en Méditerranée » est coordonné par la BEI dans le cadre de sa Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP). Le programme IT1 s'inscrit dans la continuité des conclusions des conférences de Tunis sur l'économie de la connaissance (décembre 2009) et sur l'innovation (mars 2010) organisées, l'une, par l'ISESCO, la Banque mondiale et les autorités tunisiennes, et l'autre, par la FEMIP, et dont l'objectif était, à terme, la création d'un espace euro-méditerranéen de la recherche-développement et de l'innovation (RDI).

**Partenaires du programme.** Conformément à l'objectif déclaré du CMI de faciliter l'accès à une meilleure connaissance des problématiques, de promouvoir un développement durable et de favoriser la convergence des politiques vers une plus grande intégration, le programme IT1 s'attache surtout à associer étroitement les pays partenaires méditerranéens dans la définition et la conduite des activités (les pays les plus

impliqués sont le Maroc, la Tunisie, l'Égypte). La Commission européenne, par le biais de la DG Recherche, est partie prenante du programme. Plusieurs agences internationales et institutions financières comme l'AFD (Agence française de développement) et la CDC (Caisse des dépôts et consignations) apportent un soutien en compétences et en cofinancements. Des institutions telles que la CNUCED, ANIMA, MIRA, la GIZ et FEMISE mettent aussi à disposition du programme leur savoir-faire, leurs services et leur assistance en matière d'analyse.

Un comité de pilotage a été créé. Il vise un double objectif : valider la mise en œuvre du programme et améliorer la visibilité de ses différentes initiatives.

« L'accompagnement de la promotion et du financement de l'innovation en Méditerranée » (IT1) est un programme coordonné par la Banque européenne d'investissement et dont l'objectif est de contribuer à l'augmentation du flux de projets innovants dans la région et de renforcer la chaîne de l'innovation, des phases amont du cycle de vie d'un projet jusqu'au stade final du financement.





## Qu'est-ce qu'IT1 ?

Le programme IT1 « Accompagnement de la promotion et du financement de l'innovation en Méditerranée » repose sur l'un des trois piliers de l'économie de la connaissance, à savoir l'innovation, qui est considérée comme un facteur économique essentiel. De fait, au niveau microéconomique, l'innovation a non seulement une incidence sur les performances des entreprises, mais également sur leur développement, en particulier lorsqu'il s'agit de « jeunes pousses ». Au niveau macroéconomique, elle a également une forte influence sur la croissance économique et sur l'emploi.

Les pays méditerranéens doivent s'engager sur la voie du développement technologique et de l'innovation pour deux raisons : i) la croissance économique repose désormais sur la productivité globale des facteurs (PGF) et implique des investissements dans le capital humain et l'innovation,

et ii) le potentiel de création d'emplois dans les PME innovantes se chiffre ( d'après les analyses d'organismes comme ANIMA) à plus de 1 million d'emplois par an, contre 100 000 emplois par an pour ce qui concerne l'investissement direct étranger (IDE).

S'appuyant sur la longue expérience de la BEI, sur le savoir-faire européen acquis dans le contexte du processus de Lisbonne et sur le potentiel de création d'emplois, l'innovation revêt une grande importance pour les pays méditerranéens. Le programme IT1 est né d'un constat : la nécessité d'accroître le flux de projets innovants dans la région en mettant l'accent sur la consolidation de la chaîne de l'innovation que constituent les différents dispositifs techniques, financiers et formatifs nécessaires à l'accompagnement d'un projet innovant tout au long de son cycle de vie.

Le programme IT1 est de ce fait organisé en modules cohérents et rationnels qui chacun répondent à un aspect du défi de l'innovation en Méditerranée : i) l'identification des obs-

tacles à l'innovation, ii) l'analyse des outils opérationnels associés à la politique de l'innovation, iii) la formation et la sensibilisation des acteurs du soutien à l'innovation et iv) le partage des connaissances entre responsables publics, professionnels et gestionnaires de l'innovation, qui sont autant d'agents du changement..

L'objectif de ce programme est la définition et la mise en œuvre d'une stratégie à long terme en matière d'innovation via i) l'amélioration de la compréhension des systèmes d'innovation et le recensement des aspects réglementaires, financiers et organisationnels pouvant être améliorés, ii) le renforcement des initiatives favorisant le développement des compétences et l'information des entrepreneurs et des autres agents de l'innovation et iii) l'activation de dispositifs et de mécanismes financiers de soutien à l'innovation.



Accompagnement de la promotion et du financement  
de l'innovation en Méditerranée (IT1)



## Pourquoi l'innovation ?

La transition économique en cours et le renforcement de la compétitivité des pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen sont des questions cruciales pour le développement durable de la région, confrontée aux défis de la création d'emplois, de la diversification sectorielle et de l'adaptation aux industries concernées.

Face à la crise financière, la plupart des pays méditerranéens ont affiché une résistance remarquable. Ils doivent mainte-

nant saisir les occasions qui se présentent pour imprimer un nouvel élan à leur croissance, moderniser leurs économies et, surtout, créer de nouveaux emplois, non seulement parce que le taux de chômage des personnes qualifiées est élevé sur la rive sud de la Méditerranée, mais aussi parce que de nouvelles générations vont arriver sur le marché du travail de ces pays dans les prochaines années (60 millions de personnes d'ici à 2030).

Le programme IT1 est particulièrement utile dans ce contexte. En effet, il peut aider les pouvoirs publics des pays partenaires méditerranéens à accéder plus facilement à des ressources à long terme pour financer l'économie de la connaissance et à tirer un meilleur profit de l'assistance technique qui pourrait leur être fournie.





## Composants essentiels

Pour améliorer leurs performances, les parties prenantes méditerranéennes doivent identifier les barrières qui freinent le processus d'innovation et trouver des stratégies actives pour lever ces obstacles. Les politiques de renforcement des compétences doivent permettre d'identifier les qualifications clés les plus à même de favoriser l'innovation et sa diffusion dans le tissu économique. Enfin, il est indispensable de rassembler des informations et des connaissances pertinentes et de les enrichir en permanence.

Le programme IT1 apporte des réponses et des solutions à ces différents besoins. À cet effet, il est divisé en quatre modules qui visent à renforcer la connaissance du processus d'innovation sur les plans conceptuel et pratique et à organiser la diffusion verticale et horizontale de la connaissance auprès du public visé. Il se concentre sur le stade préconcurrentiel du processus d'innovation.



## Principaux résultats attendus

Les activités et études envisagées intéressent un certain nombre de pays concernés et alimenteront les différents modules dans plusieurs domaines : les pôles scientifiques, les programmes de formation, les incubateurs d'entreprises, les obstacles réglementaires aux systèmes d'innovation, les plateformes technologiques, le portail sur l'innovation, les compétences et la conférence finale. Elles sont organisées comme suit :

1. **publication et diffusion large d'un guide d'aide aux décideurs intitulé « Planifier et gérer un technopôle en Méditerranée** (publié en mars 2010) ;
2. **organisation, en collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale (IBM), de programmes de formation et d'ateliers**

consacrés aux stratégies d'innovation, à l'innovation dans les PME et à la gestion de structures appuyant l'innovation, dans le but d'encourager et d'assurer le partage d'informations entre les décideurs et les cadres opérationnels sur des sujets d'intérêt commun (organisation d'un premier atelier sur les services aux entreprises innovantes en avril 2011, autres événements à venir) ;

3. **analyse et référencement des dispositifs liés à l'incubation et aux pépinières d'entreprises** afin de favoriser le partage de connaissances entre les décideurs et les institutions financières internationales (IFI) en vue d'actions visant à améliorer le fonctionnement des incubateurs ;



## Accompagnement de la promotion et du financement

de l'innovation en Méditerranée (IT1)

4. **analyse des points de blocage des systèmes d'innovation, notamment dans la relation entre institutions universitaires et entreprises (« évaluations de l'innovation »)** pour permettre aux pays candidats d'identifier en particulier les aspects juridico-réglementaires qui doivent faire l'objet d'une action ciblée d'amélioration, l'objectif étant d'inscrire à l'agenda des pouvoirs publics des dispositions facilitant le processus d'innovation ;
5. **études préliminaires sur, d'une part, la mise en place de plateformes technologiques,** visant l'élaboration d'un modèle économique adapté permettant de mettre des ressources scientifiques et techniques à la disposition des entreprises et, d'autre part, le potentiel d'élaboration de brevets dans les pays sud-méditerranéens ;
6. **étude sur l'utilité de la création d'un portail dédié à l'innovation ;**
7. **étude sur le système de qualification professionnelle dans le domaine de l'innovation** visant à dresser la liste, pour certains métiers et secteurs cibles, des qualifications nécessaires pour faciliter la croissance de l'innovation ;
8. **organisation d'une conférence dans la région du Machrek** pour sensibiliser les décideurs publics aux enjeux de politiques d'innovation focalisées sur la mise en place d'outils performants d'appui à la consolidation de la chaîne de l'innovation. Cette conférence devrait reprendre les principaux résultats et recommandations du programme IT1.

**Responsables du programme :**

**Philippe Guinet**

☎ (+352) 4379 84616

✉ (+352) 4379 64699

**Guy Fleuret**

☎ (+352) 4379 74619

✉ (+352) 4379 64699

✉ [g.fleuret@eib.org](mailto:g.fleuret@eib.org)

**Personne à contacter au CMI :**

**Myriam Benraad**

coordinatrice des politiques

☎ (+33-4) 91 99 24 67

✉ (+33-4) 91 99 24 79

✉ [m.benraad@eib.org](mailto:m.benraad@eib.org)



**CENTRE de MARSEILLE**  
pour l'**INTÉGRATION** en **MÉDITERRANÉE**

Centre de Marseille  
pour l'Intégration en Méditerranée  
Villa Valmer, 271 Corniche Kennedy,  
Marseille 13007, France

ISBN 978-92-861-1429-8



9 789286 114298